

Rapport d'autoévaluation Lycée Saint-John Perse

Février 2022

LYCÉE SAINT-JOHN PERSE

2 rue Jules Ferry- **64000 PAU**
Tel : 05 59 62 73 11- Fax : 05 59 32 26 80

<https://www.lycee-saint-john-perse.fr>

E-mail : Ce.0641732K@ac-bordeaux.fr

Sommaire

Démarche retenue et calendrier

Contexte de l'établissement

Synthèse des analyses par grands domaines

Domaine 1. Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement.

- A. Les points forts et les réussites
- B. Les points de vigilance et les marges de progrès
- C. Les objectifs et actions à développer

Domaine 2. La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire.

- A. Les points forts et les réussites
- B. Les points de vigilance et les marges de progrès
- C. Les objectifs et actions à développer

Domaine 3. Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement.

- A. Les points forts et les réussites
- B. Les points de vigilance et les marges de progrès
- C. Les objectifs et actions à développer

Domaine 4. L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial.

- A. Les points forts et les réussites
- B. Les points de vigilance et les marges de progrès
- C. Les objectifs et actions à développer

Synthèse générale de l'établissement

Points forts / Ressources

Points de vigilance / marges de progrès / Contraintes

Choix proposés / Leviers d'amélioration pertinents, efficaces et cohérents entre eux identifiés par l'établissement

Orientations stratégiques préconisées, plan d'actions et plan de formation associé

Appréciation générale sur le processus d'auto-évaluation

Démarche retenue et calendrier

Le cadre de l'évaluation du lycée a été présenté lors d'un **conseil pédagogique le 14 septembre 2021**. Après un début d'année où les équipes pédagogiques ont été mobilisées pour réfléchir à la réalisation d'un Plan local d'Évaluation (lié aux nouvelles modalités d'évaluation du baccalauréat), la méthode retenue pour réaliser l'autoévaluation a été discutée et adoptée lors d'un **conseil pédagogique le 19 octobre 2021** juste avant les congés de la Toussaint.

Aucune commission de pilotage spécifique n'a été mise en place, ce rôle revenant au conseil pédagogique du lycée. **Quatre groupes de travail** ont été constitués sur la base du volontariat des personnels (inscription des participants par l'intermédiaire d'un formulaire en ligne). Le proviseur, la proviseure adjointe et la DDFPT ont participé à toutes les réunions. Chaque groupe de travail a été conduit à s'interroger sur différents points ou objets relatifs aux quatre domaines proposés dans le guide d'évaluation national en suivant la démarche proposée par ce dernier.

Début novembre, tous les personnels ont été destinataires des modalités de travail retenues pour l'autoévaluation et des questions devant être abordées pour chaque domaine et donc par chaque groupe de travail.

Une **page spéciale a été mise en ligne sur le site internet du lycée** à destination de tous les personnels dans l'espace « salle des profs ». Celle-ci a permis de mettre à disposition l'ensemble des informations, les documents utilisés et les comptes-rendus de réunions au fur et à mesure de l'avancée des travaux réalisés dans le cadre de l'autoévaluation.

Pour élargir les retours, parallèlement à la mise en place des groupes de travail, des **questionnaires en ligne** ont été proposés aux membres de la communauté éducative à partir de la première quinzaine de novembre (un questionnaire pour les personnels enseignants, un pour les non-enseignants, un pour les parents et un pour les élèves).

Chaque groupe de travail s'est réuni une fois avant les congés de Noël. Un point d'étape a été effectué par le **conseil pédagogique le 16 décembre 2021**. Les questionnaires en ligne ont été fermés pendant les congés de Noël.

Calendrier des réunions des groupes de travail :

- **Groupe 1. Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement**
Jeudi 18/11/2021, Jeudi 06/01/2022. Vendredi 14/01/2022.
- **Groupe 2. La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire**
Mardi 23/11/2021, Mardi 04/01/2022.
- **Groupe 3. Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement**
Lundi 29/11/2021. Mardi 11/01/2022
- **Groupe 4. L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial**
Mardi 07/12/2021.

Au retour des congés de Noël, parallèlement aux réunions des groupes de travail par domaine, plusieurs réunions ont également été organisées pour élargir la consultation et/ou approfondir la réflexion sur certains points :

- **Réunion de travail avec tous les agents ATTE du lycée.** Lundi 20/12/2021.
- **Réunion spécifique avec les équipes de BTS.** Lundi 03/01/2022.
- **Réunion du Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne.** Lundi 17/01/2022.
- **Réunion spécifique classes Promosport.** Mardi 18/01/2022.
- **Réunion des représentants des parents d'élèves FCPE et BPE.** Vendredi 21/01/2022.

Le travail a été finalisé lors de sa présentation devant un conseil pédagogique élargi à tous les personnels volontaires le 03 février 2022.

Le rapport d'auto-évaluation a été diffusé à tous les personnels, avant sa présentation au conseil d'administration le 10 février 2022.

Contexte de l'établissement

Le contexte externe.

Situation géographique

Le lycée Saint-John Perse est situé en zone urbaine au Nord de la commune, en bordure du Campus Universitaire, des écoles d'ingénieur, et à proximité immédiate de la technopole HélioParc. Le lycée est bien desservi par les transports en commun et est d'un accès relativement facile (hormis pour quelques élèves venant de communes hors agglomération). Situé dans un parc arboré, l'environnement de l'établissement ne pose pas de problème majeur et reste par certains aspects très agréable malgré les nombreuses constructions récentes, de ce quartier à fort développement, qui tendent à enclaver peu à peu le lycée.

Histoire de l'établissement et attractivité du lycée

Sans faire l'objet d'un évitement notable, le lycée Saint-John Perse n'était cependant pas le plus attractif des trois LGT de Pau. Dernier construit dans le contexte de massification de la fin des années 1980, il est longtemps resté le « troisième » lycée de la commune. Il est à noter qu'il semble actuellement être sensiblement mieux perçu et gagner en attractivité. (A la rentrée 2020, 87.5% des élèves de seconde qui ont été affectés au lycée l'ont été sur leur 1^{er} vœu).

Population scolaire.

Le lycée accueille aujourd'hui environ 1160 élèves et étudiants de BTS (52% de filles) qui forment une population scolaire riche d'une grande mixité sociale et géographique. Légère baisse de l'effectif depuis 4 ans.

Toutes les CSP, des plus défavorisées aux plus favorisées sont représentées (30% chacune environ). L'ISP moyen de 116 place l'établissement en dessous de l'ISP départementale (119) et académique (117). Le lycée accueille davantage d'enfants d'ouvriers et d'employés que la moyenne départementale et académique. La situation est restée proportionnellement stable au cours de ces dernières années. C'est le lycée de Pau qui accueille le plus d'élèves issus des quartiers prioritaires de la ville (Ousse-des-bois, Saragosse) (3.5% contre 1.4% pour le département). Il est à noter qu'il n'y a pas de sectorisation pour les 3 lycées Palois pour la ville de Pau. Une sectorisation concerne les communes périphériques. Le lycée compte 25% de boursiers (secondaire) soit 5% de plus que les moyennes académique et départementale.

Par ailleurs le lycée accueille également des élèves issus de communes de l'agglomération plus favorisées (Serre-Castets...) mais aussi de communes rurales plus éloignées.

Le contexte interne.

Personnels

Le lycée compte 140 personnels répartis ainsi :

2 postes de personnels de direction, un poste de gestionnaire - agent comptable (mi-temps), une DDFPT (+ 0.5 poste assistant DDFPT), un poste de fondé de pouvoir, 3 postes de secrétaires d'intendance (+0.5 personnel en reconversion), 1 poste de secrétaire du proviseur, 1.5 poste au secrétariat des études (proviseure adjointe). 2 CPE, 6.5 postes d'AED, 2 postes de professeur documentaliste, 90 enseignants, 2 ou 3 assistants de langues, 3 agents de laboratoire, 1 poste d'infirmière, 1 poste d'assistance sociale (partagée avec le lycée Louis Barthou), 18 agents techniques territoriaux d'établissement d'enseignement (ATTEE), un ou plusieurs postes d'AESH (variable en fonction des notifications de la MDPH). 2 psychologues de l'éducation nationale interviennent sur l'établissement en partageant leurs services avec d'autres établissements.

Une enseignante, professeure des écoles, pour l'Unité d'Enseignement Externalisée (convention avec l'Association trisomie 21), intervention également d'une référente Lycée Inclusif (1/2 journée).

Origine scolaire des élèves

Les élèves accueillis au lycée en seconde proviennent à plus de 65% de 4 collèges – Clg René Forgues – Serres-Castet, Clg la Hourquie – Morlaas – Collège Bois d'Amour – Billère et Clg Clermont -Pau. L'établissement a recruté en 2021 des élèves provenant de 44 collèges différents. Il est à noter que « seulement » 27% des élèves viennent d'un collège situé à Pau (pas de sectorisation pour la ville de Pau. – Sectorisation partagée entre les trois lycées). **Le recrutement est donc très divers** (44 établissements de recrutement au total) avec notamment quelques élèves arrivant de collèges extérieurs au secteur.

A l'échelle du lycée, en prenant en compte tous les niveaux dont le post-bac, près de **30%** des élèves résident à Pau. 30% résident sur les communes de Serres-Castet, Lons, Billère, Montardon, Morlaas et Sauvagnon. 40% viennent d'une autre commune.

Les élèves du lycée proviennent de plus de 300 communes différentes.

Espaces scolaires

Les locaux sont adaptés au nombre d'élèves et d'étudiants accueillis avec des espaces de vie corrects pour les élèves (agora, vie scolaire rénovée récemment, espaces extérieurs agréables, CDI, Maison des lycéens) bien que certains aménagements restent envisageables pour améliorer l'ensemble. Il est à noter que de nombreuses salles de cours sont assez petites et pas toujours fonctionnelles. Certains couloirs sont également très étroits ce qui peut gêner les circulations.

Depuis son ouverture, il y a 35 ans environ, le lycée n'avait pas fait l'objet de travaux de rénovation ou de restructuration importants. Certes, l'établissement est bien entretenu mais son âge est nettement perceptible. Plusieurs chantiers ont débuté récemment : toutes les huisseries et fenêtres de l'établissement viennent d'être remplacées (chantier d'un an et demi), un nettoyage complet des toits terrasses a eu lieu à l'été 2021, la construction d'une salle de musculation vient de s'achever et la rénovation complète de la salle des professeurs est en cours... De nombreuses autres interventions sont ou seront à prévoir, sécurisation des accès et de la loge, peintures, sols dans les couloirs et salles de classe et de TP, mise aux normes des locaux de l'administration... Il faudra également prévoir la construction d'une salle polyvalente qui fait cruellement défaut dans un lycée de cette catégorie. Tous ces travaux ont et auront un impact, plus ou moins important, sur le fonctionnement de l'établissement.

Internat

Le lycée qui ne dispose pas d'internat sur site, propose néanmoins des places dans deux internats gérés par deux autres établissements. A la rentrée 2021, 25 élèves résident à l'internat du collège Pierre Emmanuel à Pau et 35 sont internes à l'internat Nitot du lycée Saint-Cricq.

Entre 50 et 60 élèves sportifs de haut niveau ou espoirs résident au Prytanée sportif de Pau (Centre Départemental Nelson Paillou).

Offre de formation et effectifs

Le lycée prépare les élèves aux baccalauréats général et technologique tertiaire STMG. Les 1160 élèves (légère baisse de l'effectif ces deux dernières années) répartis dans 37 divisions (10 secondes, 9 1^{ère}, 10 terminales et 8 divisions de BTS). 79% des élèves sont scolarisés dans le secondaire, l'enseignement supérieur représente avec 4 BTS tertiaires 21% de l'effectif. La filière générale représente 68.5% des élèves pour l'enseignement secondaire. Ainsi le lycée est fortement marqué par la présence de formations tertiaires (STMG et BTS représentent 38% de l'effectif global du lycée). Les effectifs des classes sont fixés à 35 élèves par classe, le nombre moyen à la rentrée 2020 était de 33 en légère baisse cette année 2021 31.5.

Au regard de sa structure, l'offre des enseignements est assez importante au lycée.

Le lycée offre la possibilité de suivre 4 **langues vivantes** : anglais, allemand, espagnol et chinois.

De plus, le lycée propose de la seconde à la terminale **deux sections européennes** : l'une en espagnol, l'autre en anglais. Dans les deux cas avec une DNL en histoire-géographie. Les élèves peuvent également suivre une **section binationale Bachibac**.

Par ailleurs le lycée a mis en place de la seconde à la terminale depuis plusieurs années des **classes « promotionnelles sport »** dont les emplois du temps aménagés permettent aux élèves de concilier sport de haut niveau et études dans le cadre notamment (mais pas exclusivement) de « partenariats » avec plusieurs pôles sportifs importants de l'agglomération.

Depuis la mise en place de la réforme du lycée, **8 spécialités** sont proposées en classes de premières et terminales générales : « Humanités littérature philosophie », « Langue, littérature et cultures étrangères, (anglais ou anglais monde contemporain) », « Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques »,

« Mathématiques », « Physique-chimie », « Sciences de la vie et de la terre », « Numériques et sciences informatiques » et « Sciences économiques et sociales ».

Plusieurs **enseignements facultatifs** sont proposés de la seconde à la terminale : « Chinois LVC », « EPS facultatif », « Langues et cultures de l'antiquité : Latin ». En seconde seulement s'ajoute l'enseignement de « Management et gestion » puis en terminale les enseignements facultatifs de « mathématiques (expertes ou complémentaires) ».

La filière STMG conduit au baccalauréat avec un des trois enseignements spécifiques « Mercatique », « Gestion Finance » et « Système d'Information de Gestion » (si demandes). L'enseignement « Ressources humaines » n'est pas proposé.

Les quatre **BTS** accessibles au lycée exclusivement en formation initiale sont les suivants : BTS Commerce international, BTS Management commercial opérationnel, BTS comptabilité gestion et BTS Service Informatique aux organisations (deux options SISR et SLAM).

Contexte de crise

Parallèlement aux difficultés de mise en place de la réforme du lycée, depuis deux ans, le fonctionnement de l'établissement a été marqué par des évolutions constantes du contexte sanitaire liées à l'épidémie de Covid-19. Le lycée a dû s'adapter en permanence en mettant en place des protocoles et des plans de continuité pédagogiques qui ont permis d'assurer les enseignements, de préparer les examens et l'orientation des élèves. Dans ce cadre, période de confinement, longue période d'enseignement hybride.... Les modalités de fonctionnement retenues ont été mises en place en concertation avec les équipes pédagogiques autour de réunions de travail régulières et notamment du conseil pédagogique. Elles ont fait l'objet de protocoles conçus de façon collégiale. La communication en direction des personnels, des élèves et des familles a été renforcée.

Synthèse des analyses par grands domaines

Domaine 1. Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement.

A. Les points forts et les réussites

Résultats

- Les taux de réussite au baccalauréat sont globalement légèrement en dessous de la moyenne départementale mais restent dans la moyenne académique et sont globalement conformes aux attendus au regard de son contexte de l'établissement. Ils peuvent donc être considérés comme satisfaisants bien que n'apparaisse pas de valeur ajoutée (Taux de réussite 2021 : 95.2%, 2020 : 97.60%, 2019 : 90%).
- Les taux de réussite pour les quatre BTS sont globalement très satisfaisants car généralement supérieurs aux moyennes académiques.
- Le lycée Saint-John Perse fait réussir les élèves et ceci quelle que soit leur origine sociale ou leur genre (il n'y a pas de différences marquées).

Parcours

- Le lycée a une bonne capacité à garder ses élèves et à les amener à la réussite à l'examen (*Taux d'accès de la seconde au baccalauréat en augmentation constante ces dernières années pour atteindre 89% en 2020*). Une légère valeur ajoutée est observée à tous les niveaux.
- Avec neuf enseignements de spécialité, des classes promo-sport, et une grande diversité d'enseignement linguistiques (Bachibac, sections européennes anglais et espagnol) et optionnels (Latin, EPS, management, chinois), le lycée offre un large choix de parcours aux élèves. Malgré les contraintes très lourdes, le lycée laisse le choix aux élèves, quelles que soient les combinaisons retenues. Ainsi, pour les spécialités en 1^{ère} générales à la rentrée 2021, 37 parcours différents sont suivis par les élèves. 13 élèves ont une combinaison unique. (42% des combinaisons possibles). Il n'y a pas de différence au niveau du choix des spécialités entre les filles et les garçons.
- Les parcours suivis après le bac sont en cohérence avec les données départementales et académiques. Il est à noter que depuis deux ans moins d'élèves de la voie technologique STMG s'orientent en licence. Pour ces derniers la proportion de poursuite d'études en IUT tend à augmenter. En voie générale le taux de poursuite d'études en CPGE est supérieur aux moyennes départementales et académiques.
- Depuis l'an dernier, les équipes ont une meilleure connaissance des résultats et des parcours des élèves et des résultats globaux de l'établissement (*Mise en place d'indicateurs au niveau de l'établissement. Présentés et utilisables en conseil pédagogique. Mise en ligne dans un espace en ligne dédié pour tous les personnels. Réalisation d'un bilan de fonctionnement pédagogique présenté au CA à la rentrée 2021. (Il n'y en avait pas eu au lycée depuis 2016). Livret de rentrée avec données examens, orientation... Bilan des conseils de classe*)

Offre de formation, structure et répartition des moyens

- L'offre du lycée est riche et diversifiée. Un pôle tertiaire fort (STMG sur le secondaire et 4 BTS pour le supérieur), une offre linguistique intéressante (Bachibac, sections européennes, allemand, chinois), des classes « promosport » qui accueillent notamment les sportifs de haut niveau et une palette d'enseignements de spécialités (voie générale) et facultatifs non négligeable (chinois LVC, LCA Latin, Management et gestion, mathématiques complémentaires, mathématiques expertes, EPS facultatif).
- Les classes européennes anglais sont très attractives et permettent à l'établissement d'éviter le départ de très bons élèves vers d'autres établissements.
- L'offre en spécialités pour la voie générale est très riche (9 spécialités) au regard du nombre d'élèves.

Personnalisation des parcours, orientation

- De nombreuses actions sont mises en place pour accompagner les élèves pour leur orientation (proposition de mini-stages aux élèves extérieurs pour découvrir les enseignements linguistiques, la voie technologique ou les BTS, possibilités offertes à nos élèves d'effectuer des mini-stages en établissements en seconde et terminale notamment, intervenants extérieurs, forum des métiers pour la voie technologique, efforts sur la communication en direction des familles et des élèves,

heures d'accompagnement dédiées aux professeurs principaux dans les services, mise en place de fiche de liaison dès les conseils de classe du 1^{er} trimestre...).

- Le GPDS contribue fortement au travail sur l'orientation des élèves en situation de décrochage ou en grande difficulté.

B. Les points de vigilance et les marges de progrès

Résultats

- Les taux de mentions sont globalement inférieurs aux taux départementaux ou académiques (environ 10%).
- Si le taux de réussite global au baccalauréat du lycée est globalement satisfaisant, il est à noter que celui de la voie technologique STMG était en baisse en 2021 et inférieur aux moyennes départementales et académiques (3 à 5%). Les résultats au contrôle continu sont beaucoup plus fragiles pour ces élèves. (2 points d'écart avec la voie générale 11.5 contre 13.5 environ).
- Les taux de réussite aux BTS, là encore globalement satisfaisants, sont néanmoins fluctuants ces dernières années.

Parcours

- L'an dernier le taux de passage en 1^{ère} générale était inférieur aux moyennes départementales ou académiques (66% contre 70% environ). Est-ce un effet ponctuel lié aux difficultés rencontrées par des élèves fragiles qui ont subi deux ans de crise Covid ? Il est à noter que de nombreux élèves ont choisi de suivre un parcours vers la voie STMG avant même leur arrivée au lycée.
- Trop d'élèves très fragiles choisissent la voie STMG. Certains y sont en grande difficulté et sont très difficiles à accompagner au regard de leurs lacunes et de ce choix d'orientation peu motivé. Ils rencontrent d'ailleurs de plus grandes difficultés que les autres pour leur poursuite d'études.
- Porter une attention particulière à la poursuite d'études des élèves de la série STMG en l'IUT.

Offre de formation, structure et répartition des moyens

- L'établissement présente une offre de formation avec des points forts et des particularités intéressantes (Pôle tertiaire unique à Pau, offre linguistique et accueil de sportifs de haut niveau) mais ces caractéristiques à fort potentiel ne paraissent pas suffisamment mises en valeur et affichées aussi bien à l'interne que vers l'environnement externe.
- Les classes européennes anglais sont très attractives mais depuis deux ans le recrutement en bachibac et section européenne espagnol est plus difficile.
- La marge d'autonomie de la dotation globale horaire sert à proposer une organisation des enseignements qui doit favoriser la réussite scolaire des élèves, l'accompagnement de leur projet d'orientation et la prise en charge des élèves les plus fragiles : accompagnement personnalisé, allègement des groupes de langues vivantes, dédoublement de certaines disciplines, dédoublement des enseignements scientifiques.
- Les choix possibles dans la carte des enseignements de spécialité ainsi que le nombre d'enseignements linguistiques et d'options proposés est un atout pour les élèves. Ce contexte oblige à une vigilance au moment de l'octroi des moyens en heures d'enseignement car l'enveloppe des moyens alloués ne permet pas de concilier diversité de l'offre de formation et accompagnement des élèves les plus en difficultés.
- Certaines spécialités comme la NSI ne concernent que peu d'élèves notamment en classe de terminale. Ecarts parfois importants entre les effectifs des différents groupes de spécialités en voie générale.
- En voie STMG, vivier insuffisant pour mettre en place un groupe de spécialité SIG.
- Les effectifs de certains enseignements facultatifs (Management 2^{nde}, latin et chinois LVC) peuvent être très faibles certaines années.

Choix pédagogiques, enseignements et apprentissages

- Le public accueilli étant très divers, la prise en charge de tous les élèves nécessite une différenciation pédagogique souvent importante.
- En BTS, nous faisons face à la prise en charge de nouveaux publics. La montée des effectifs d'élèves provenant du baccalauréat professionnel demande de l'adaptation car ces élèves, en plus du travail en classe, doivent aussi en faire à l'extérieur, et beaucoup n'ont pas ces habitudes de travail. Il est à

noter que ce problème concerne également les élèves issus de baccalauréat technologique Il est désormais nécessaire de gérer des problèmes d'absentéisme ou de comportement ainsi que des demandes de démissions notamment au premier semestre en nombre plus ou moins important selon le BTS. Le contexte économique et social amène par ailleurs beaucoup d'étudiants à travailler (contrat en moyenne de 10 heures par semaine, mais cela peut être plus important) rognant ainsi sur le temps qu'ils peuvent consacrer à leurs études.

Personnalisation des parcours, orientation

- De nombreuses actions existent mais il n'y a pas de programmation formalisée du Parcours avenir.
- Des heures d'accompagnement à l'orientation difficiles à toujours bien utiliser.

C. Les objectifs et actions à développer

Accompagnement

- Améliorer l'accompagnement des élèves de seconde fragiles (apprentissage et orientation) en le généralisant et en le formalisant dans les emplois du temps afin d'offrir à tous les élèves une possibilité de soutien.
- Mettre en place des organisations pédagogiques permettant de mieux accompagner particulièrement les élèves de la voie technologique STMG et les entrants en BTS..
- Proposer des actions pédagogiques pouvant être valorisées pour les élèves du pôle tertiaire.
- Pour les BTS, renforcer la liaison avec le lycée Honoré Baradat (et éventuellement d'autres lycées professionnels) avec la mise en place d'un dispositif type « cordée » bac pro-BTS.

Enseignements, Spécialités, options :

- De manière générale, mieux valoriser les spécificités de l'établissement.
- Au regard de l'évolution des publics en classe Promosport avec notamment le nombre plus important de sportifs de haut niveau, il serait pertinent que ces classes obtiennent une labellisation permettant leur reconnaissance officielle (« section d'excellence sportive » par exemple) tout en renforçant les échanges avec les pôles sportifs (mener dans ce cadre une réflexion sur des conventions réactualisées). Désigner un professeur référent pour les classes promosport.
- Réfléchir à une organisation commune pour la spécialité NSI en partenariat avec les autres lycées de l'agglomération (problème d'effectif dans tous les lycées).
- Pertinence de l'ouverture de la spécialité EPPCS au regard de la coloration sportive pouvant être donnée à l'établissement.
- Mener une réflexion sur la pertinence des moyens engagés pour certains enseignements facultatifs au regard du faible nombre d'élèves accueillis.

Orientation - Parcours

- Formaliser le « Parcours Avenir » avec des objectifs pour chaque niveau en indiquant les actions à mettre en place et un calendrier sur l'année.
- Travailler sur l'organisation et les contenus des heures dédiées à l'accompagnement à l'orientation.
- Formaliser les actions et renforcer les échanges avec l'UPPA ou les IUT pour favoriser l'accès en BUT des bacheliers STMG.
- Renforcer l'information sur la série STMG en direction des élèves de 2^{nde} pour limiter l'orientation par défaut.
- Le travail d'information des élèves et éventuellement de formation des enseignants sur les séries technologiques non proposées au lycée pourrait judicieusement être renforcé.
- Renforcer la liaison avec les collèges pour avoir une meilleure connaissance des élèves entrants en seconde et de leurs problématiques scolaires

Utilisation des moyens

- La répartition de la DGH présentait, avant 2020, certaines incohérences, notamment sur le fonctionnement et le mode de répartition de l'accompagnement personnalisé. Depuis la rentrée 2021, des choix ont été opérés pour clarifier les modalités de répartition au regard des dispositifs mis en place au lycée et pour commencer à répondre aux besoins (AP orientation notamment). Ce travail devra être poursuivi en prenant appui sur la réflexion menée en conseil pédagogique afin d'optimiser l'utilisation des moyens au regard des besoins identifiés des élèves et du fonctionnement de l'établissement ;

Domaine 2. La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

A. Les points forts et les réussites

Climat scolaire et bien-être à l'école

- Au regard des données sur le climat scolaire mises en place au lycée depuis la rentrée 2020 (*suivi des sanctions notamment même si celui-ci n'est peut-être pas tout à fait précis en raison du contexte épidémique sur cette période*) et des retours des questionnaires à ce sujet, le climat général du lycée peut être considéré comme satisfaisant voire très satisfaisant (le sentiment de sécurité domine (4% des élèves seulement n'ont pas ce sentiment), quasi absence de violence physique, de vols, très peu de cas de harcèlement (moins de 1% des élèves disent avoir été victime de harcèlement...)... L'environnement du lycée ne pose pas par ailleurs de problèmes importants. L'ambiance du lycée ne pose pas de problème pour 90% des élèves (70% la jugent bonne ou très bonne). 2% la juge très mauvaise.
- La MDL (foyer) joue un rôle plutôt positif sur le climat de l'établissement.
- Les enseignants et personnels ne font pas part de mal être dans l'établissement et pour la grande majorité d'entre eux se sentent plutôt bien au lycée.

Continuité, complémentarité des apprentissages et règles de vie.

- Règlement intérieur totalement revu au cours de l'année 2020/2021. Clarification de nombreuses règles de vie et de fonctionnement de l'établissement.
- Mise en place à la rentrée 2021 des entretiens pour chaque élève de 2GT afin de faire le point sur les situations personnelles de chacun, nous avons pu repérer très tôt des problématiques plus ou moins compliquées. Nous remarquons aussi chez certaines familles des phénomènes d'autocensure dès la 2GT pour les poursuites d'études, qui se concrétisent après dans Parcoursup. Dès l'entrée en 2GT, pour des élèves qui ont obtenu le passage « forcé » par les familles, ces derniers ont très tôt exprimé le passage souhaité en 1ère STMG ; ainsi, c'est un véritable travail qui doit être mené sur les représentations du lycée et de la STMG.
- Bon fonctionnement du GPDS qui permet un repérage satisfaisant et un suivi des élèves en situation de décrochage (absentéisme, difficultés scolaires, santé...).
- Réactivation de la commission fonds social à la rentrée 2020. Meilleur suivi des élèves en difficulté financière ou sociale.

Temps et espaces scolaires

- L'établissement est jugé globalement propre et accueillant.
- La pause méridienne de 1h30 pour tous les élèves est jugée importante. Elle favorise notamment la mise en place de réunions pédagogiques ou de concertation.

Inclusion scolaire et équité

- La mise en place des PAP, PAI et PPS est de mieux en mieux prise en charge par les enseignants. La communication sur ces points est assez satisfaisante. De même, le suivi mis en place par Madame la proviseure adjointe permet une mise en place efficace des aménagements pour les examens
- L'inclusion des élèves de l'unité d'enseignement externalisée est exemplaire au lycée.

B. Les points de vigilance et les marges de progrès

Climat scolaire et bien-être à l'école

- L'établissement ne dispose pas de diagnostic de sécurité.
- Le CESC vient seulement d'être réactivé à la rentrée 2021. Il n'existe donc pas de bilan et aucun programme d'action de prévention et d'éducation à la santé n'avait été défini les années précédentes même si des actions ponctuelles avaient été mises en place.

- Si près de 90% des élèves indiquent n'avoir jamais rencontré de problèmes dans l'établissement, 4% des élèves interrogés font remonter avoir été victimes de remarques sexistes. Des problématiques liées aux relations filles-garçons et à la sexualité ont été relevées. L'isolement de certains élèves a été remarqué ces deux dernières années.
- Près de 70% des élèves se disent stressés par le travail attendu au lycée.
- 70% des sanctions concernent les élèves de la voie technologique (STMG). Certains élèves adoptant des comportements nouveaux au lycée (incivilités fréquentes, refus de travail assumé, insolences voire provocations envers les adultes...).

Continuité, complémentarité des apprentissages et règles de vie

- L'absentéisme important concerne essentiellement les élèves de la voie technologique STMG (Absentéisme 2 fois plus élevé que pour la voie générale).
- Profils des décrocheurs du lycée (essentiellement élèves en difficulté scolaire à l'arrivée en 2nde ou élèves qui suivent la filière STMG contre l'avis des conseils de classe). Pour les deux catégories, les élèves cumulent souvent difficultés scolaires et sociales.
- Quelques cas de phobie scolaire (A priori pas spécifiquement liées au lycée) ou situation médicales particulières.)

Temps et espaces scolaires

- Même si les locaux sont jugés globalement propres et corrects, une amélioration avec une rénovation est souhaitable dans certaines zones de l'établissement (salles de classe, espaces de circulation et de détente...)
- Problème avec l'ouverture de l'établissement le samedi matin qui est mal acceptée par certains usagers.
- Le lycée ne dispose pas de salle de réunion à grande capacité type salle polyvalente qui permettrait d'organiser des réunions et diverses actions pédagogiques dans de bonnes conditions.
- Les avis des élèves sont partagés sur la qualité de la restauration scolaire.

Inclusion scolaire et équité

- Difficultés pour l'infirmière scolaire de suivre efficacement la mise en place des PAP et PAI en raison de leur nombre en augmentation constante.
- Si les enseignants font tout leur possible pour mettre en place un accompagnement des élèves à besoins particuliers, nombreux sont ceux qui indiquent douter de la qualité de l'aide mise en place et indiquent manquer de formation à ce sujet.
- Une augmentation du nombre d'élèves en difficulté financière est observée (augmentation du nombre de demandes de bourses) mais paradoxalement avec une baisse de la fréquentation de la demi-pension. Depuis l'an passé, le fonds social a été réactivé. Le GPDS permet aussi de repérer des élèves dans la précarité. Mais, nous savons aussi que de « bons élèves » vivent dans la précarité et ces derniers sont plus difficiles à repérer.

C. Les objectifs et actions à développer

- La liaison Collège-Lycée devrait être accentuée pour une meilleure connaissance du public entrant en 2nde qui est très divers (quartiers populaires de Pau, zones rurales, communes périphériques plus favorisées... 30% seulement des élèves habitent à Pau).
- Poursuivre la mise en application du nouveau règlement intérieur en menant une attention particulière sur l'attitude de certains élèves.
- Elaborer un programme de sensibilisation et d'éducation dans le cadre du CESC en redynamisant cette instance et en mobilisant les acteurs internes et externes autour de thématiques identifiées (Promotion égalité filles-garçons, éducation à la sexualité, lutte contre les toxicomanies, actions autour du stress pouvant être engendré par les attentes du lycée et sa gestion...).
- Poursuivre le travail initié pour favoriser le rôle des représentants des élèves dans les instances ou en dehors (favoriser le fonctionnement des instances, communiquer sur les actions, favoriser de nouveaux espaces d'échanges comme une commission « menu », former les élèves élus...)
- Faire vivre autour des éco-délégués nouvellement élus des actions autour de l'EDD en mettant en place un référent au sein de l'établissement.
- Réaliser le diagnostic de sécurité de l'établissement.

- Demander la construction d'une salle polyvalente à la collectivité territoriale et des projets d'aménagement d'espaces de détente pour les élèves mais également pour les personnels et plus généralement un plan de rénovation des différentes zones de l'établissement.
- En fonction des possibilités offertes par la mise en œuvre des emplois du temps, réfléchir à la nécessité de mener une réflexion sur les horaires d'ouverture et de fonctionnement du lycée (samedi matin, amplitude horaire, durée de la pause méridienne ...)
- Proposer des actions de formation aux équipes sur la prise en charge des élèves à besoins particuliers.

Domaine 3. Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement

A. Les points forts et les réussites

Orientations stratégiques, projet d'établissement et contrat d'objectifs

- Depuis la rentrée 2020, les procédures administratives et la communication interne et externe ont été réorganisées et donnent globalement satisfaction.
- Une réunion administrative hebdomadaire (équipe de direction, DDFPT, CPE) fait le point chaque semaine sur l'agenda et les événements à venir au lycée. La communication interne a été développée, elle repose sur les listes de diffusion via les messageries académiques, Pronote, une lettre d'information hebdomadaire. Un espace dédié aux enseignants sur le site internet du lycée regroupe de nombreux documents leur étant destinés en permettant le partage de nombreuses informations sur la vie et le pilotage de l'établissement.
- Le rôle du conseil pédagogique a été renforcé. Il se réunit très régulièrement (8 réunions 2020/2021) et aborde non seulement l'ensemble des questions pédagogiques mais plus largement de nombreux points relatifs au fonctionnement de l'établissement. C'est devenu une instance incontournable dans le fonctionnement de l'établissement
- Le fonctionnement de toutes les autres instances, quasiment inexistantes pour certaines jusqu'à 2020, a également été relancé (commission Fonds Social, CESC, CHS, CVL). Une commission numérique a été initiée et une commission « menus » est envisagée.
- Dans le même ordre d'idée, toutes les procédures de sécurité ont été reprises (sécurité générale, PPMS, levée des nombreuses réserves pour la commission de sécurité en 2021...). Le règlement intérieur a été totalement remanié en 2021. Le DUER a été réactivé. Ainsi toutes les instances remplissent à nouveau progressivement leur rôle dans le cadre d'un pilotage où tous les acteurs de l'établissement interviennent. Des outils de pilotage sont progressivement mis en place ou remis à jour avec rigueur et efficacité (un bilan de fonctionnement a été établi à la rentrée 2021, il n'y en avait pas eu au lycée depuis 2016). Il est à noter que le lycée est un établissement pilote sur le déploiement d'Opale (Monsieur le gestionnaire est formateur national).
- La situation budgétaire de l'établissement ne pose pas de problème majeur et est à l'équilibre.

Fonctionnement des instances

- Fonctionnement régulier avec le plus souvent des comptes rendus. Toutes les catégories des membres élus sont représentées. Présence à nouveau depuis l'an dernier d'au moins un représentant de la commune et de la Région. Echanges sereins et constructifs.
- Des référents sont bien identifiés sur le thème du décrochage, de la vie lycéenne, de la culture, sans oublier le RUPN. Pilotage du numérique en lien avec les équipes de la Région.

La gestion des ressources humaines, le management interne et développement professionnel des personnels.

- La gestion des ressources humaines dans l'établissement est jugée respectueuse du statut de chaque personnel et tend à favoriser le développement professionnel de chacun (formation) et le bien-être au travail.

B. Les points de vigilance et les marges de progrès

Orientations stratégiques, projet d'établissement et contrat d'objectifs

- Le projet d'établissement n'est pas connu. Il n'a pas été mis à jour depuis plusieurs années (2016 ?), ainsi le lycée manque d'un cadre général qui permet de définir les grandes orientations de son fonctionnement. Le lycée n'a par ailleurs adopté aucun contrat d'objectifs.
- Si le budget répond globalement aux besoins courants de l'établissement, celui-ci n'a pas augmenté depuis plusieurs années et risque d'être insuffisant au regard de l'état de vétusté de l'établissement et des nombreuses opérations de rénovations ou de renouvellement d'équipement à prévoir.
- De même, si le dialogue de gestion établi avec les services du Conseil Régional est globalement satisfaisant et permet d'assurer, en lien avec la SEPA, une maintenance des bâtiments et d'instruire globalement les projets d'évolution du lycée. La quantité des travaux à prévoir ne peut être prise en compte dans des délais qui permettent de répondre aux besoins et aux évolutions de l'établissement.
- Si la gestion du parc informatique par l'équipe mobile de la Région « E-ANNA » donne globalement satisfaction, plusieurs points sont sources de difficultés parfois importantes pour l'établissement :
 - Le temps parfois très important entre le moment où l'établissement est doté en matériel pour le renouvellement et le temps d'installation.
 - Les difficultés d'obtenir l'équipement de nouvelles salles informatiques pour répondre aux besoins.
 - Un refus de prendre en charge la gestion des salles dédiées au BTS SIO pour des raisons de sécurité informatique.

La gestion des ressources humaines, le management interne et développement professionnel des personnels

- Jusqu'à la rentrée 2020, la politique mise en place pour la gestion des postes d'enseignants, s'appuyait sur le refus systématique de supprimer des postes d'enseignants quelle que soit la situation et la structure de l'établissement. Ainsi de nombreux postes, alors que les besoins diminuaient se sont retrouvés dans des situations précaires avec des services partagés avec d'autres établissements. Cette situation a engendré stress et mal-être chez les personnels concernés.
- Même si la majorité des enseignants indiquent se sentir bien au lycée, un grand nombre fait part en revanche d'un malaise certain face aux évolutions récentes de leur métier (réforme du baccalauréat, contrôle-continu...).
- Si la majorité des référents sont identifiés, il manque certains référents -« Relations internationales » et un référent EDD par exemple).
- Une baisse de l'effectif des agents du lycée avait été prévue par la Région, un moratoire a été proposé pour le moment.
- Aucune statistique sur les formations suivies par le personnel enseignant n'a été mise en place,
- Le lycée ne dispose pas encore d'un registre RGPD.

C. Les objectifs et actions à développer

- Utiliser les éléments issus de l'évaluation du lycée pour définir les axes prioritaires du projet d'établissement.
- Utiliser les indicateurs académiques, ceux propres à l'établissement et les bilans annuels de fonctionnement récemment mis en place au lycée pour identifier les points faibles, fixer des objectifs prioritaires et permettre de faire des choix éclairés dans la cadre de la réflexion par exemple sur l'utilisation des moyens.
- Poursuivre le travail initié afin qu'à terme, toutes les instances remplissent à nouveau leur rôle dans le cadre d'un pilotage où tous les acteurs de l'établissement interviennent
- Assurer le suivi de mise en place DUER, mettre en place un RGPD et réaliser un diagnostic de sécurité du lycée.
- Mettre en place une stratégie et un suivi relatif aux relations internationales en liaison avec le pôle linguistique du lycée (Référént « relations internationales ») pour favoriser et valoriser l'ouverture internationale du lycée.
- Revenir progressivement à une politique de gestion et de prévision des postes d'enseignants conforme aux besoins de l'établissement en évitant de mettre les personnels dans des situations engendrant instabilité et précarité.

- Une vigilance sera à apporter au regard de la politique Régionale au sujet du nombre d'agents mis à disposition du lycée.
- Mettre en place un suivi des formations suivies par les personnels.

Domaine 4. L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

A. Les points forts et les réussites

Relations avec les autorités de rattachement et leurs services, ainsi qu'avec les services déconcentrés de l'état

- Nos partenaires et interlocuteurs privilégiés sont reconnus et identifiés en fonction de leur catégorie par les différents services de l'établissement. Les relations sont ainsi effectives et efficaces avec les services de l'état et des collectivités territoriales afin d'assurer le fonctionnement du lycée tant du point de vue de la gestion des ressources humaines que de ses infrastructures.
- Le lien avec la police est bien mis en place (notamment pour la gestion des situations de crise) avec également une participation régulière du lycée à la cellule de veille du CLSPD de Pau.
- Depuis l'an dernier, des représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Mairie de Pau sont régulièrement présents au conseil d'administration.

Collaboration avec les autres établissements (collèges, lycées, enseignement supérieur et recherche...)

- Le lycée est représenté dans la ZAP Pau Nay Lescaur et entretient des relations avec les collèges de sa zone de recrutement, ainsi qu'avec l'enseignement supérieur (UPPA en particulier). L'établissement est aussi en relation avec les sites universitaires de Tarbes et de Bayonne pour leur formations BUT. Des liens existent également avec les CPGE, notamment celles du lycée Louis Barthou. Enfin, l'établissement est centre de formation pour le GRETA.
- Des relations régulières sont mises en place entre les proviseurs des LGT de l'agglomération.

Alliance éducative avec les parents et co-éducation

- L'établissement organise plusieurs réunions à destination des familles : réunions de rentrée, réunions parents/professeurs sur l'ensemble des niveaux, réunions sur l'orientation en 2nde, Parcoursup en terminales... Les parents sont présents dans toutes les instances de fonctionnement de l'établissement et sont représentés dans près de 90% des conseils de classe.
- Les relations avec la FCPE et la BPE sont de bonne qualité. Leur intervention pour la gestion de la distribution des manuels scolaires est importante pour maintenir un lien entre l'établissement et les familles.
- Bien qu'à l'origine le lycée semblait ne pas être le plus attractif de la commune, il est à noter qu'il semble actuellement bien mieux perçu (*Avant la rentrée 2021, 7.9% des parents avaient une ou très mauvaise opinion sur le lycée, ils ne sont plus deux mois après que 3% à avoir un avis négatif*) et qu'il semble gagner en attractivité. (*A la rentrée 2020, 87.5% des élèves de seconde qui ont été affectés au lycée l'ont été sur leur 1^{er} vœu*).

Collaboration avec les partenaires culturels, scientifiques, sportifs internationaux et du développement durable - Partenariats avec le monde économique.

- Avec les classes « promo sport », nous avons des relations privilégiées avec les pôles sportifs et le Prytanée. L'association du Béarn aux Grandes Ecoles vient régulièrement présenter ses actions à nos élèves de Terminales. De nombreuses actions impliquent des partenaires culturels de la ville (Institut Confucius, Espaces pluriels, Théâtre Saragosse, participation au Nouveau Festival). Une enseignante est référente académique théâtre pour le département.
- De nombreux partenaires existent également pour la voie technologique et pour nos BTS. Citons le Crédit Agricole, Leroy Merlin, les conseillers du commerce extérieur de la France comptent parmi les plus importants. Participation à la semaine Ecole-entreprises, interventions de professionnels dans les classes, Mini-entreprise... Ces partenariats sont très appréciables pour nos lieux de stage en BTS et pour l'organisation de notre Forum des Métiers.

- Des liens existent à l'international avec des échanges réguliers pour les élèves des classes Bachibac et euro espagnol avec le lycée d'Estepa. Des échanges ont été développés également avec Pampelune -lycée Cuatroventas- pour les BTS CI.
- Ainsi de nombreuses relations existent avec les partenaires culturels et associatifs présents sur le territoire afin de structurer une offre culturelle, linguistique, scientifique, sportive et éducative diversifiée.

Communication externe

- Depuis janvier 2021, le site internet du lycée a été entièrement refait et repensé. Il offre désormais une gamme diversifiée d'informations sur nos formations, l'actualité du lycée et les démarches administratives à effectuer. Le lycée est également présent sur certains réseaux sociaux (Twitter, Instagram, You Tube). Près de 90% des parents d'élèves sont satisfaits ou très satisfaits des outils de communication utilisés par le lycée. 2% seulement ne le sont pas.
- Nous comptons parmi nos professeurs une correspondante pour La République des Pyrénées, grâce à laquelle nous envoyons des articles sur nos actions pédagogiques. L'organisation des JPO pour les BTS et le lycée constituent des moments forts de communication dans l'année (organisées en vision avec la période du Covid).
- Le lycée est présent dans les Salons d'orientation locaux : Salon de l'Étudiant, Studyrama, Infosup, Educado, avec la diffusion de flyers, remis au goût du jour chaque année. Nos équipes se déplacent dans d'autres EPLE afin de présenter nos formations.
- La production récente de pulls/sweets à l'effigie du lycée par le CVL est aussi un autre vecteur de communication et d'appartenance pour nos élèves au lycée, sans compter les autres produits en cours de réalisation (autre pull, gourde...).

B. Les points de vigilance et les marges de progrès

Relations avec les autorités de rattachement et leurs services, ainsi qu'avec les services déconcentrés de l'état.

- Le lien qui existe entre l'établissement et la Région Nouvelle-Aquitaine est globalement de bonne qualité, le lycée a le sentiment que ses demandes pour répondre à certains besoins ne sont pas toujours bien entendues (Ressources RH, besoins informatiques du BTS SIO, rénovation de nombreuses parties de l'établissement)

Collaboration avec les autres établissements (collèges, lycées, enseignement supérieur et recherche...)

- Le lien et la collaboration ont été très peu efficaces depuis deux ans avec la crise sanitaire. Il faudra veiller à relancer les liens et à remettre en place ou développer de nouvelles actions avec les collèges.
- Les relations avec l'enseignement supérieur ne sont pas formalisées et peu mises en valeur.

Alliance éducative avec les parents et co-éducation

- Le taux de représentativité des parents dans les instances est 12% avec une majorité de parents issus des classes européennes ou de la section internationale Bachibac.
- L'établissement doit faire face à une montée en puissance d'un certain individualisme et à une pression accrue sur les notes avec l'instauration du contrôle continu.

Collaboration avec les partenaires culturels, scientifiques, sportifs internationaux et du développement durable – Partenariats avec le monde économique.

- Parmi les très nombreux partenariats existants, très peu font l'objet d'une formalisation sous forme de convention et beaucoup ne sont pas assez connus et valorisés.

Communication externe.

- Nombreux projets mis en place au lycée pas toujours bien valorisés par les équipes.

C. Les objectifs et actions à développer

- Permettre au lycée de trouver/retrouver sa place par rapport aux deux autres lycées de la ville.
 - Mettre en avant ses spécificités (Pôle linguistique, sportif, tertiaire).
 - Faire intervenir davantage les équipes dans la communication sur les projets et actions pédagogiques.
- Relancer les interventions des équipes en direction des collèges pour mieux les informer sur les spécificités de l'établissement.
- Officialiser dès que nécessaire les liens et partenariats existants avec la mise en place de conventions. Les faire vivre et mieux communiquer sur ceux-ci.
- Développer les partenariats avec l'enseignement supérieur et notamment l'UPPA voisine.
- Poursuivre le travail et les échanges avec les associations de parents d'élèves pour encore mieux les impliquer dans la vie de l'établissement et travailler dans la confiance mutuelle (mieux faire connaître le fonctionnement de conseils de classe, être attentif à la communication avec les familles, impliquer les parents dans les moments forts de la vie du lycée...)

Synthèse générale de l'établissement

Points forts / Ressources

- Lycée dans lequel règne un bon climat scolaire
- Des taux de réussite aux examens globalement conformes aux attentes
- Des équipes pédagogiques et éducatives stables et investies
- Une offre de formation riche s'appuyant sur des points pouvant avantageusement être valorisés (classes promosport, offre linguistique, pôle tertiaire)
- Cohérence globale des parcours suivis par les élèves.
- Des relations régulières avec les partenaires culturels, sportifs, entreprises, présents sur le territoire.
- Un pilotage participatif en privilégiant des instances de fonctionnement qui permettent la concertation et le dialogue social,
- Une gestion des ressources humaines respectueuse des personnes et favorisant leur développement professionnel et le bien-être au travail.
- De nouvelles modalités de communication interne et externe qui donnent satisfaction.

Points de vigilance / marges de progrès / Contraintes

- Le projet d'établissement n'est ni connu ni utilisé. Le lycée manque d'un cadre général qui permet de définir les grandes orientations de son fonctionnement
- Mise en valeur du potentiel et des caractéristiques de l'établissement insuffisante par rapport aux deux autres lycées de la ville.
- Nécessité de poursuivre les efforts entrepris dans la mise en place d'une politique qui permet de formaliser les actions permettant le fonctionnement quotidien du lycée et son activité pédagogique.
- Si les taux de réussite aux examens sont conformes aux attentes, le taux de mention est inférieur à celles-ci.
- Public accueilli très divers avec une augmentation des situations scolaires, sociales fragiles et des élèves à besoins particuliers.
- Une attention particulière doit être portée aux élèves fragiles (entrants en seconde avec un faible niveau scolaire, élèves de la voie technologique STMG, étudiants en BTS arrivant de bac professionnel mais pas exclusivement).
- Une organisation des emplois du temps liée en grande partie à la réforme du lycée qui est contrainte par de nombreux alignements.
- Contrainte de moyens d'enseignement au regard de la diversité de l'offre de formation et des actions à mettre en œuvre pour l'accompagnement de tous les élèves.
- Nombreux travaux d'aménagement et de rénovation encore à prévoir (bâti vieillissant).

- Au-delà des bonnes relations de l'établissement avec les représentants de parents d'élèves, montée de l'individualisme chez certaines familles qui rendent parfois complexe la mise en place d'échanges sereins avec celles-ci.

Choix proposés / Leviers d'amélioration pertinents, efficaces et cohérents entre eux identifiés par l'établissement

- Utiliser les éléments issus du processus d'évaluation du lycée pour définir les axes prioritaires et proposer un projet d'établissement.
- Poursuivre le travail pour formaliser les procédures et mettre en place des outils pour donner du sens et un cadre aux actions réalisées.
- Mieux valoriser les spécificités de l'établissement pour lui donner une véritable identité.
- Proposer des dispositifs pédagogiques et organisationnels en harmonisant les pratiques pour répondre à la diversité des publics accueillis et notamment aux plus fragiles en prenant appui sur le conseil pédagogique et en optimisant les moyens alloués à l'établissement.
- Mener une réflexion avec le conseil pédagogique sur l'origine des écarts entre le nombre de mentions obtenues et les attendus tout en restant attentifs aux taux de réussite aux examens.
- Poursuivre le travail initié pour élargir et développer encore le rôle des représentants élèves dans l'établissement autour du CVL. Favoriser l'engagement des élèves (EDD et élaborer un programme de sensibilisation d'éducation à la santé et à la citoyenneté autour du CESC.
- Poursuivre le travail et les échanges avec les associations de parents d'élèves pour encore mieux les impliquer dans la vie de l'établissement et travailler dans la confiance mutuelle.
- Assurer le suivi et mettre en œuvre les travaux nécessaires à la rénovation et à l'amélioration du cadre de travail en lien avec la collectivité territoriale.

Orientations stratégiques préconisées, plan d'actions et plan de formation associé

N°	Axes stratégiques	Actions	Processus indicateurs	Formation et accompagnement souhaités	Calendrier (Début en...)
1	Développer une dynamique collective pour construire une politique pédagogique et éducative partagée	<p>Rédiger un projet d'établissement</p> <p>Poursuivre la dynamique pour l'élaboration collective de solutions autour du conseil pédagogique et autres instances</p> <p>Mettre en place les outils encore manquants au lycée (Diagnostic de sécurité, registre RGPD...)</p> <p>Assurer un suivi de l'action du lycée à partir d'indicateurs partagé</p>	<p>Réalisation du projet d'établissement</p> <p>Suivi des réunions des différentes instances – taux de participation.</p> <p>Réalisation des outils.</p> <p>Mise en place des indicateurs. Présentation notamment dans le cadre des bilans annuels de fonctionnement</p>		Début en 2022/2023 Projet établissement
2	Mettre en valeur le potentiel et les caractéristiques de l'établissement	<p>Donner une reconnaissance officielle aux classes promosport tout en renforçant les échanges avec les pôles sportifs</p> <p>Favoriser et valoriser l'ouverture internationale du lycée en s'appuyant sur son pôle linguistique.</p> <p>Valoriser le pôle tertiaire (STMG et BTS) au sein de l'établissement et du territoire</p>	<p>Label ou reconnaissance officiel obtenu</p> <p>Echanges effectifs Contact Erasmus e-twinning ou autre</p> <p>Nombre d'actions de valorisation la série STMG et les BTS Partenariat</p>		Début en 2022/2023

N°	Axes stratégiques	Actions	Processus indicateurs	Formation et accompagnement souhaités	Calendrier (Début en...)
3	Assurer la réussite du parcours scolaire de chaque élève	<p>Prendre en compte les capacités de chaque élève en proposant un accompagnement adapté.</p> <p>Reprendre et renforcer la liaison Collège-Lycée pour une meilleure connaissance du public entrant en 2^{nde}</p> <p>Formaliser le « Parcours Avenir » avec des objectifs pour chaque niveau en indiquant les actions à mettre en place et un calendrier sur l'année.</p> <p>Formaliser les actions et renforcer les échanges avec l'enseignement supérieur notamment l'UPPA.</p>	<p>Taux de réussite à l'examen,</p> <p>Taux de mentions</p> <p>Taux d'accès de la 2^{nde} à la terminale</p> <p>Bilan annuel de l'affectation post bac</p> <p>Suivi des conventions et des actions</p>	<p>Formations d'équipe ou ZAP sur l'accompagnement des élèves et notamment ceux à besoins particuliers</p> <p>Réflexion en équipe avec les professeurs principaux sur l'organisation de l'AP orientation</p>	Début en 2022/2023
4	Mettre en confiance et conduire les élèves à l'autonomie	<p>Donner aux élèves et étudiants un cadre structurant et accueillant</p> <p>Harmoniser les pratiques pédagogiques et éducatives en renforçant le travail en équipe</p> <p>Donner la visibilité, valoriser et soutenir la démocratie lycéenne et autres formes d'engagement lycéen.</p> <p>Développer une programmation cohérente et concertée des actions de prévention et de responsabilisation menée dans le cadre du CESC.</p> <p>Maintenir voire renforcer l'alliance éducative avec les parents.</p>	<p>Nombre de sanctions, punitions</p> <p>Nombre de projets du CVL Participation à l'élection au CVL</p> <p>Nombre d'actions du CESC proposées par élève</p> <p>Nombre de réunions, participation et actions mises en place avec les parents</p>	<p>Mise en place d'ateliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'observation et d'analyse de pratiques pédagogiques - de réflexion sur l'évaluation 	Début en 2022/2023

Appréciation générale sur le processus d'auto-évaluation

Si la participation aux groupes de travail a été parfois limitée, le nombre et la diversité des réunions proposées associés aux questionnaires diffusés ont permis de recueillir le point de vue de très nombreux personnels et membres de la communauté éducative pour faciliter les analyses. Les échanges ont été constructifs et se sont déroulés dans un climat serein avec un souci constant de la part de tous les participants de l'intérêt des élèves et de s'investir dans le fonctionnement général de l'établissement.

Cependant, compte-tenu du contexte sanitaire et de la complexité de l'établissement liée à sa structure mais aussi à son histoire, il est à noter que le temps imparti pour réaliser cette auto-évaluation a été très court. En espérant que ce travail ait pu être suffisamment approfondi.

Cette démarche a toutefois semblé utile puisqu'elle s'inscrit directement dans la nécessaire réflexion que devait mener le lycée pour préparer la rédaction d'un projet d'établissement.